



## **ACTIONS**

### **NATIXIS ESG PEA**

**Un accès à des savoirs-faire reconnus en  
terme de solutions ISR (Investissement  
Socialement Responsable)**

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

# NATIXIS ESG PEA

- Une solution d'épargne pour chercher à bénéficier des perspectives de croissance des entreprises européennes.
- Un processus de sélection de titres selon des critères financiers et ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance)
- Une gestion confiée à des experts à l'écoute des marchés.

## UN FONDS DE FONDS QUI CIBLE LES EXPERTISES ESG DU GROUPE BPCE<sup>(1)</sup>

L'investissement responsable est un concept pluriel et en constante évolution. Les gérants de Natixis ESG PEA investissent dans une sélection de fonds ESG gérés par les sociétés de gestion du Groupe BPCE. Ils agrègent ainsi, dans un seul et même produit de placement, les vues et les expertises en investissement responsable de plusieurs gérants. Parmi cette sélection de fonds, 90 % minimum détiennent le label ISR<sup>(2)</sup> ou un équivalent européen.

(1) Pour plus d'informations sur la politique ESG, cliquez sur le lien suivant: [www.natixis.im.com](http://www.natixis.im.com).

(2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. Voir méthodologie et définition en page 4.



Actions	Investissement : 80 % à 100 % (actions européennes)
Produits de taux	Investissement : jusqu'à 20 % (marchés monétaires et de taux)

Source : Natixis IM

## BÉNÉFICIEZ DE L'ÉLIGIBILITÉ AU PEA

Natixis ESG PEA vous permet de réaliser un placement dans le cadre fiscal avantageux du PEA\*. Pour cela, le fonds s'engage à être investi en permanence à 75% minimum en titres éligibles au PEA.

\*selon la législation en vigueur

**POINT D'ATTENTION** Natixis ESG PEA permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le **risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 5 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

## 2 QUESTIONS AU GÉRANT DE NATIXIS ESG PEA



Nicolas BOZETTO

### Quel intérêt d'investir dans ce fonds de fonds ?

Au vu des nouveaux enjeux à intégrer, l'investissement responsable est en perpétuelle évolution. Nous avons construit un fonds socialement responsable en capitalisant sur :

- Une offre en investissement responsable grandissante chez les Affiliés de Natixis IM, fondée sur des méthodologies différentes (exclusion, best-in-class, best-in-universe...)
- Nos propres équipes expertes en sélection de fonds d'une part, et en analyse extra-financière pour l'ESG d'autre part
- L'expertise d'allocation diversifiée (choix des secteurs, des styles de gestion action...) des gérants allocataires de Natixis Investment Managers International au travers d'un processus d'investissement socialement responsable

### Comment sélectionnez-vous les fonds dans lesquels Natixis ESG PEA investit ?

Notre offre agrège une sélection d'OPC basée à la fois sur une notation quantitative interne et sur l'expertise ESG de Natixis Investment Managers International. Nous proposons une solution tout en un : la construction d'une gamme de fonds de fonds de type socialement responsable, proposant plusieurs niveaux de risques.

### PROFIL DE RISQUE

Natixis ESG PEA n'est pas garanti : il existe un **risque de perte en capital**. Le Fonds est soumis aux risques suivants : risque actions, risque de taux, risque de crédit, risque de change, risque de gestion discrétionnaire, risque de contrepartie, risque de liquidité, risque de durabilité, risque de volatilité, risque de change, risque de pays émergents, risques titres spéculatifs, risques petites et moyennes capitalisations, risque lié à la titrisation (ABS, MBS, RMBS...), risque lié aux investissements en contingent convertibles, risque lié aux obligations convertibles.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque\* : 1 2 3 **4** 5 6 7

\* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

### EN SAVOIR PLUS

**ESG** : Les critères ESG (pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sont des critères d'analyse qui permettent d'évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des entreprises. Ces critères peuvent par exemple être :

- les émissions de CO2, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets pour le pilier E
- la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés pour le pilier S
- la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption, la féminisation des conseils d'administration pour le pilier G

Source : [www.lelabelisr.fr](http://www.lelabelisr.fr)

### OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est double: obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI EMU DNR et mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR), sur **une durée minimale de placement de 5 ans**. Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

## EN SAVOIR +

<b>Société de gestion</b>	Natixis Investment Managers International
<b>Nature juridique</b>	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type FIA
<b>Nourricier</b>	Non
<b>Durée de placement recommandée</b>	5 ans
<b>Risque de perte en capital</b>	Oui
<b>Devise de référence</b>	Euro
<b>Indice de référence</b>	MSCI EMU Dividendes Nets Réinvestis, indice « actions » exprimé en euro composé d'un panier de valeurs des marchés de la zone euro et calculé sur la base des cours de clôture. Cet indice est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières de la zone euro. Il inclut les dividendes nets réinvestis. Il est disponible sur le site Internet « <a href="http://www.msci.com">www.msci.com</a> ». L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.
<b>Classification SFDR</b>	Article 8
<b>Proportion minimale :</b> - d'alignement à la taxonomie <sup>(1)</sup> - d'investissements durable	0% 0%
<b>Date de création</b>	15 décembre 2016
<b>Code ISIN</b>	FR0013196672
<b>Éligibilité</b>	Compte-titres ordinaire, Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE, Plan d'Épargne en Actions (PEA)
<b>Abonnement</b>	Oui
<b>Frais d'entrée<sup>(2)</sup> maximum</b>	2,5 % acquis au réseau distributeur, non acquis au Fonds
<b>Frais de sortie<sup>(2)</sup></b>	Néant
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement</b>	2 %. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. > Dont rétrocession au réseau distributeur : 0,86 %
<b>Frais de transactions</b>	0,0% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons
<b>Commission de surperformance</b>	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.
<b>Modalités de souscription et de rachat</b>	Un dix-millième de part, cours inconnu
<b>Souscription minimale initiale</b>	Un dix-millième de part
<b>Valeur liquidative d'origine</b>	100€
<b>Fréquence de valorisation de la valeur liquidative</b>	Quotidienne
<b>Heure de centralisation</b>	12h30
<b>Indicateur Synthétique de Risque<sup>(3)</sup></b>	1 2 3 <b>4</b> 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013196672/detail>. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013196672/detail>.**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

## MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Ce Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

Document non contractuel. Actualisé en février 2023.

**Natixis ESG PEA** est un FIA géré par Natixis Investment Managers International.

**Natixis Investment Managers International** - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

**BPCE** – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08045100.